

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée des métiers René Cassin - BTS - Services - Services informatiques aux organisations

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée des métiers René Cassin - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (7951)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 23%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 28%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des métiers René Cassin - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (7951)	Jury par défaut	Autres candidats	23	381	152	116	25
		Bacheliers professionnels toutes séries	18	275	194	54	17
		Bacheliers technologiques toutes séries	23	345	260	100	25

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des métiers René Cassin - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (7951)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	94	31	25	1	4 %
			Masculin	287	121	91	24	96 %
			Total	381	152	116	25	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	47	33	10	2	11,8 %
			Masculin	228	161	44	15	88,2 %
			Total	275	194	54	17	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	52	43	21	5	20 %
			Masculin	293	217	79	20	80 %
			Total	345	260	100	25	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des métiers René Cassin - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (7951)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	16	5	4	0	0 %
				Sans mention	137	74	46	12	50 %
				AB	64	49	44	9	37,5 %
				B	21	20	19	3	12,5 %
				TB	5	3	2	0	0 %
				Total	243	151	115	24	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	81	0	0	0	
				AB	29	0	0	0	
				B	16	0	0	0	
				TB	6	0	0	0	
				Total	132	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	0	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	3	1	1	1	100 %
				Total	6	1	1	1	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	28	7	0	0	0 %
				Sans mention	102	58	2	0	0 %
				AB	87	71	20	7	41,2 %
				B	47	47	22	7	41,2 %
				TB	9	9	8	1	5,9 %
				TBF	2	2	2	2	11,8 %
				Total	275	194	54	17	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	25	7	0	0	0 %
				Sans mention	209	148	32	9	36 %
				AB	93	87	50	11	44 %
				B	17	17	17	5	20 %
				TB	1	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	345	260	100	25	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des métiers René Cassin - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (7951)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	142	106	85	14	56 %
			En réorientation	78	29	18	4	16 %
			Non scolarisés	71	16	12	6	24 %
			Scolarité étrangère	82	0	0	0	0 %
			Autres	8	1	1	1	4 %
			Total	381	152	116	25	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	218	159	51	14	82,4 %
			En réorientation	20	15	2	2	11,8 %
			Non scolarisés	30	14	0	0	0 %
			Autres	7	6	1	1	5,9 %
			Total	275	194	54	17	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	247	191	84	17	68 %
			En réorientation	49	36	11	6	24 %
			Non scolarisés	42	29	4	1	4 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
			Scolarité étrangère	3	1	0	0	0 %
			Autres	4	3	1	1	4 %
			Total	345	260	100	25	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des métiers René Cassin - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (7951)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	54	38	35	9
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	33	23	17	2
			Autres doublettes	135	85	61	13
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	169	131	57	14
			Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	62	47	12	2

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	32	27	17	4
			Autres doublettes	51	38	12	4
		Baccalauréat Professionnel	Systèmes numériques, option c: réseaux informatiques et systèmes communicants	90	73	27	8
			Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	33	20	3	1
			Autres spécialités	138	93	24	8

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des métiers René Cassin - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (7951)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	24,3 %	26 %	31 %	37,5 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	14,9 %	15,8 %	15 %	8,3 %
		Autres doublettes	60,8 %	58,2 %	54 %	54,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des métiers René Cassin - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (7951)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	53,8 %	53,9 %	58,2 %	58,3 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	19,7 %	19,3 %	12,2 %	8,3 %
		Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	10,2 %	11,1 %	17,3 %	16,7 %
		Autres doublettes	16,2 %	15,6 %	12,2 %	16,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des métiers René Cassin - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (7951)	Jury par défaut	Systèmes numériques, option c: réseaux informatiques et systèmes communicants	34,5 %	39,2 %	50 %	47,1 %
		Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	12,6 %	10,8 %	5,6 %	5,9 %
		Autres spécialités	52,9 %	50 %	44,4 %	47,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en français	Notes obtenues aux EAF et/ou moyennes sur les bulletins	Essentiel
	Résultats en anglais	Moyennes sur les bulletins	Essentiel
	Résultats en mathématiques	Moyennes sur les bulletins	Essentiel
	Résultats dans les enseignements de spécialité du candidat	Notes obtenues aux épreuves terminales du BAC ou moyennes sur les bulletins	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail	Appréciations des professeurs dans les bulletins et/ou commentaires dans la fiche Avenir	Très important
Savoir-être	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés	Appréciations des bulletins et/ou de la Fiche Avenir	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des contenus de formation	Éléments mis en avant dans le Projet de formation motivé	Important
	Intérêt pour la formation et le domaine de l'informatique	Projet de formation motivé et tout élément mis en avant (stage, job saisonnier, loisir, engagement associatif...) permettant d'illustrer une appétence pour le numérique	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Critères quantitatifs conduisant à ne pas classer certain(e)s candidat(e)s :

- Absence de diplôme dont l'équivalence avec le baccalauréat français est formellement reconnue par l'État.
- Insuffisance du niveau scolaire, apprécié sur l'ensemble des disciplines.

Critères qualitatifs conduisant à ne pas classer certain(e)s candidat(e)s :

- Incohérences entre les affirmations formulées dans la lettre de motivation et la formation demandée.
- Avis défavorable sur la Fiche Avenir.
- Appréciations négatives concordantes des professeurs (travail et/ou comportement).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux sont tous examinés par les membres de la commission. L'appréciation qui en résulte est une note encadrée par une grille permettant d'éviter les écarts d'appréciation. Cette note compte pour moitié dans le calcul du classement des vœux. L'autre moitié étant calculée par un traitement algorithmique conforme à la ligne « Résultats académiques » du tableau « Critères utilisés ».

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission de recrutement est très sensible aux appréciations des professeurs sur les bulletins et la fiche Avenir. Il est donc recommandé aux candidat(e)s de veiller à avoir les meilleures appréciations possibles en classes de 1^{ère} et de Terminale. Par ailleurs, les personnes candidates sont invitées à rédiger un projet de formation personnalisé qui met réellement en adéquation leurs compétences et leurs aspirations avec les contenus et les attendus de la formation, qu'il faut donc avoir consultés et compris.

A contrario, il est à noter que les projets de formation qui évoquent par erreur une formation différente de celle demandée laissent une impression négative qui dessert les personnes candidates.

Signature :

AMINA AJBALI,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des métiers René Cassin